

Compétences requises pour le recrutement de deux missions à 0,25 (décharge d'enseignement) : 1 an renouvelable

Compétences pédagogiques :

- **0,25 mission** : le professeur des écoles devra posséder de solides connaissances du cycle 1
- **0,25 mission** : le professeur des écoles devra posséder de solides connaissances des cycles 2 et 3

Compétences liées à la mission :

- **Connaitre le territoire de Firminy** : les écoles, les services de la mairie, le tissu associatif sportif et culturel.
- Avoir dirigé une école ou un groupe scolaire.
- Organiser, conduire une réunion avec des partenaires et rendre compte à l'ensemble des parties concernées.
- Initier et soutenir une démarche de projet.
- S'inscrire dans la démarche de projet « Ecole promotrice de santé »

Attendus de la mission

Les professeurs des écoles seront placés directement sous l'autorité de l'inspecteur de l'éducation nationale en charge et travailleront en étroite collaboration avec la circonscription de Firminy.

Les professeurs des écoles feront partis du comité de pilotage restreint du projet de territoire de la ville de Firminy « Ecole promotrice de santé ».

Dans le cadre de leur mission, les professeurs des écoles auront à faire le lien avec les partenaires du projet :

Ville de Firminy : lien avec le service des affaires scolaires, les élus, participation aux différentes instances en lien avec le projet.

Université de Lyon 1 : Accompagner les étudiants de l'université dans la mise en œuvre des projets.

Ecole académique de Formation continuée : Participer à l'ingénierie de la formation, diagnostic des besoins des territoires, des professeurs des écoles.

Les associations du territoire : présenter le projet, rechercher des partenariats, rendre compte des avancés du projet...

Les écoles de la ville de Firminy :

Informers les écoles des projets, recenser les besoins de formation, d'accompagnement.

Participer aux journées promotionnelles du projet mise en œuvre pour les élèves : les 3 temps forts « Génération 2024 » et toutes les actions qui seront mise en œuvre par les groupes de travail.

Les collèges : Favoriser la liaison du cycle 3 entre les écoles et le collège pour les professeurs des écoles et les élèves.

Les parents d'élèves : Animer le réseau des parents d'élèves élus sur la commune pour les impliquer dans le projet.